

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
7 juillet 2022
n° 25 / 7958^e
pages 1257 à 1304

CHRONIQUES / Entrepreneur individuel

L'entrepreneur individuel en difficulté et ses patrimoines

> Jean-Luc Vallens

1269

Les procédures de surendettement
accessibles aux entrepreneurs individuels

> Véronique Legrand

1275

ÉDITORIAL

1257 Les droits fondamentaux et l'aporie de la démocratie libérale, *Jean-Pascal Chazal*

ACTUALITÉS

- 1260 Concurrence (Union européenne): recours en dommages-intérêts pour infraction
- 1260 Agent commercial (faute grave): atteinte à la finalité du mandat d'intérêt commun
- 1261 Clause abusive (crédit): clause de bascule vers un autre type de crédit
- 1262 Bail commercial (Covid-19): portée juridique de la fermeture administrative
- 1263 Appel pénal (effet dévolutif): appel du ministère public
- 1264 Licenciement (lettre): droit de demander que les motifs soient précisés
- 1265 Liberté d'expression (licenciement illicite): sanction par la nullité
- 1266 Harcèlement (licenciement): principe de liberté de la preuve

POINT DE VUE

1267 L'absence de toute force obligatoire des directives anticipées (à propos d'un témoin de Jéhovah...),
Annick Batteur

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1280 **Panorama:** Droit du travail, *Stéphane Vernac et Ylias Ferkane*
- 1291 **Notes:** Appel du refus de désigner un expert en vue de l'évaluation des droits sociaux,
note sous Com. 25 mai 2022, Maxime Barba
- 1300 La compensation judiciaire de l'obligation de restitution, *note sous Civ. 1^{re}, 11 mai 2022,*
Patrick Bouathong

ENTRETIEN

1304 Thibault Douville – La construction d'un espace européen
des données de santé

DAJLOZ

Lefebvre Dalloz

Version numérique incluse*

322225

9 782993 222256

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUEÛT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Jean-Pascal Chazal

Les droits fondamentaux
et l'aporie de la démocratie libérale

1257

ACTUALITÉS

1260

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Concurrence (Union européenne): recours
en dommages-intérêts pour infraction,
CJUE 22 juin 2022

Agent commercial (faute grave): atteinte à la finalité
du mandat d'intérêt commun, *Com.* 29 juin 2022

Consommation

Clause abusive (crédit): clause de bascule vers un autre
type de crédit, *T. prox. Trévoux*, 13 juin 2022

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (Covid-19): portée juridique
de la fermeture administrative, *Civ. 3^e*, 30 juin 2022

Bail commercial (indemnité d'éviction): interruption
de la prescription, *Civ. 3^e*, 22 juin 2022

1263

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Appel pénal (effet dévolutif): appel
du ministère public, *Crim.* 29 juin 2022

Appel pénal (procédure): audition obligatoire
des témoins, *Crim.* 29 juin 2022

1264

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement (procédure): portée de l'avis
d'une commission paritaire, *Soc.* 29 juin 2022

Licenciement (lettre): droit de demander que les motifs
soient précisés, *Soc.* 29 juin 2022

Apprentissage (contrat): personne morale de droit
public, *Soc.* 29 juin 2022

Amiante (démission): allocation de cessation d'activité,
Soc. 22 juin 2022

Comité social et économique (consultation): comité
d'établissement, *Soc.* 29 juin 2022

Liberté d'expression (licenciement illicite): sanction par
la nullité, *Soc.* 29 juin 2022

Harcèlement (licenciement): principe de liberté de la
preuve, *Soc.* 29 juin 2022



POINT DE VUE

1267

L'absence de toute force obligatoire des directives anticipées (à propos d'un témoin de Jéhovah...)
par Annick Batteur



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1269

L'entrepreneur individuel en difficulté et ses patrimoines
par Jean-Luc Vallens

1275

Les procédures de surendettement accessibles aux entrepreneurs individuels
par Véronique Legrand

NOTES

1291

Appel du refus de désigner un expert en vue de l'évaluation des droits sociaux
note sous Com. 25 mai 2022
par Maxime Barba

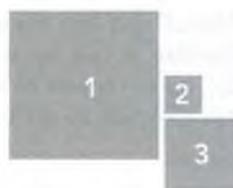
1300

La compensation judiciaire de l'obligation de restitution,
note sous Civ. 1^{re}, 11 mai 2022
par Patrick Bouathong

PANORAMA

1280

Droit du travail
octobre 2021 – mai 2022
par Stéphane Vernac et Ylias Ferkane



ENTRETIEN

1304

Thibault Douville – La construction d'un espace européen des données de santé

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

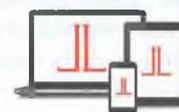
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr